



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 mars 2021

Election du Grand Conseil

Confirmation des résultats

Les résultats de l'élection du Grand Conseil, qui s'est déroulée le dimanche 7 mars 2021, ont été confirmés par le Bureau central composé de représentants des préfets, de la Chancellerie d'Etat et du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS). Par ailleurs, l'Etat du Valais a pris connaissance de la dénonciation par la commune de Brigue-Glis auprès du Ministère public de possibles fraudes électorales dans le cadre de ces élections.

Les résultats de l'élection du Grand Conseil ont été confirmés par le Bureau central, présidé par le Chancelier d'Etat et composé notamment d'un préfet par arrondissement et du chef du Service des affaires intérieures et communales (SAIC).

Comme stipulé dans la loi sur les droits politiques sur le mode d'élection du Grand Conseil, ce Bureau a procédé à la récapitulation des résultats et confirmé la répartition des sièges entre les arrondissements et les circonscriptions. Il a établi, de manière séparée, le procès-verbal de l'élection des députés et celui des députés-suppléants. Les résultats détaillés seront publiés dans le Bulletin officiel du vendredi 12 mars.

Par ailleurs, l'Etat du Valais a pris connaissance de la dénonciation par la commune de Brigue-Glis auprès du Ministère public de possibles fraudes électorales dans le cadre de ces élections. Le Grand Conseil procédera à la validation des élections lors de sa session constitutive du 19 avril. Dans le message qu'il lui adressera, le Conseil d'Etat mentionnera le dépôt de ladite dénonciation.

Note aux rédactions :

Les résultats détaillés sont à disposition sur le site Internet www.vs.ch

Personne de contact :

Philipp Spoerri, Chancelier d'Etat, 027 606 21 12

